

demi-heure au bois, se lève facilement de son siège, s'habille seule, et est en somme rentrée dans la vie normale, demeurant toutefois d'une faiblesse musculaire générale manifeste mais qui n'est plus de la paralysie et de l'impotence.

OBSERVATION LVI. — M. X..., âgé de 43 ans. Antécédents héréditaires rhumatisants, deux frères très bien portants, attribue sa maladie à ce que en 1877, faisant une période d'instruction militaire a été mouillé pendant vingt-huit jours consécutifs sans pouvoir changer de vêtements. Dès l'année suivante apparaît un eczéma sec du périnée et des plis inguinaux. En outre des douleurs rhumatoïdes dans les membres et les mains. Ces douleurs sont pendant vingt ans attribuées à du rhumatisme par divers médecins, le malade est envoyé chaque année à Uriage, pour son eczéma et son pseudo-rhumatisme, et ce n'est que lorsqu'ils aperçoivent que ses membres s'amaigrissent et s'affaiblissent considérablement qu'ayant entendu parler du traitement électrique, il vient me trouver pour que je soigne ses rhumatismes, en 1895 (mai).

L'examen dénote une atrophie manifeste et considérable des interosseux des mains, ainsi que des muscles des éminences thénar et hypothénar. Les muscles des bras, du tronc, des jambes sont également très diminués de volume.

L'atrophie porte en somme sur tous les muscles, elle est seulement beaucoup plus considérable aux mains. Le malade décrit très bien la marche de sa maladie, il éprouve par accès ici ou là de vives douleurs musculaires, qui durent plusieurs semaines à la suite desquelles il se produit une atrophie rapide du muscle douloureux et une impotence relative. Ces douleurs ont commencé dans les mains, puis elles ont gagné les membres inférieurs, puis les fessiers, puis les bras. Dans l'intervalle de ces poussées, le malade ne souffre pas. Au point de vue de l'état des forces elles sont assez conservées pour qu'il puisse mener une vie tout à fait normale. Il peut marcher deux ou trois heures, mais alors sa faiblesse est extrême et il lui serait impossible de recommencer le lendemain. Seules les mains sont frappées de parésie accentuée, le malade ne peut saisir une carafe sans la laisser tomber. L'état général est bon. L'eczéma grâce devenu très anodin. Le malade a également remarqué qu'après chaque saison à Uriage ses douleurs le laissent plusieurs mois tranquille. Néanmoins depuis son apparition la maladie a été constamment de l'avant. Chaque année M. X. constate qu'il est un peu plus impotent que l'année précédente. Durant une quinzaine d'années la marche de la maladie a été des plus lentes, mais depuis cinq ans elle gagne avec rapidité.

Il n'y a pas de secousses fibrillaires. L'exploration des deux contractilités montre un affaiblissement d'un tiers environ sur la normale. Cet affaiblissement est plus marqué dans les interosseux, qui néanmoins répondent encore au courant faradique énergique. Le courant galvanique donne 10 milli ampères.

Les réflexes sont diminués.

Le malade est soumis au bain hydro-électrique tous les jours d'abord, puis trois fois par semaine, mais comme il redoute beaucoup les froids de l'hiver il ne suit ce traitement que deux mois par an environ soit 20 à 30 séances par année. Néanmoins malgré l'insuffisance évidente de ce traitement, l'atrophie s'est nettement arrêtée puis regresse légèrement en arrière. Depuis qu'il suit mon traitement, c'est-à-dire depuis cinq ans, M. X... constate lui-même que la maladie n'a plus fait un pas en avant. Il survient encore surtout au printemps des poussées douloureuses dans certains muscles, cette année par exemple dans le long supinateur, mais ces douleurs cessent assez vite après quelques bains et elles ne sont plus suivies comme autrefois d'atrophie aiguë. En somme amélioration notable quoique traitement insuffisant.

Atrophies musculaires myopathiques circonscrites.

Les muscles peuvent s'atrophier isolément sous l'influence d'un assez grand nombre de causes directes : la compression exercée par une tumeur, un appareil, etc., l'inflammation parenchymateuse du muscle ou myosite, le traumatisme présente le même phénomène d'atrophie sous l'influence d'un certain nombre de causes indirectes, les contusions d'un membre, les fractures et surtout les lésions articulaires.

Pour tout ce qui touche les atrophies que nous venons d'énumérer et sur le mécanisme desquelles ce n'est pas ici le lieu de s'étendre, l'électrisation peut rendre des services appréciables, mais le massage constitue de son côté un moyen d'action puissant, d'application plus commode, moins compliquée et en fait, c'est presque toujours à lui qu'on aura recours avec succès.

Il faut faire exception pour les atrophies abarticulaires, une longue pratique m'a montré que le massage le mieux fait était à peu près impuissant contre cette complication des affections articulaires, et qu'au contraire, l'électrisation en venait facilement sinon rapidement à bout. Je ne compte plus le nombre de patients massés pendant plusieurs semaines, parfois plusieurs mois sans résultat et que l'électrisation a guéris. Je m'étendrai donc quelque peu sur les :